

## Brèves de Normandie n°108 (Octobre 2011)

Faisons une visite à nos sœurs et frères de la r.a. dite «basse NORMANDIE. »

« Pour une Normandie à Grande Vitesse ».

« Aujourd'hui 26 septembre 2011, il y a 15950 signatures électroniques enregistrées depuis le 31 janvier 2009.



La Normandie ne peut plus rester à l'écart du réseau TGV. Les lignes Paris-Caen-Cherbourg et Paris-Granville, dont la fréquentation s'accroît d'année en année, doivent être considérées par la SNCF comme prioritaires et raccordées au réseau des lignes à grande vitesse dans les meilleurs délais.

La poursuite du maillage du territoire, qui prévoit la construction de 2000 kilomètres de voies d'ici 2020, doit prendre en compte l'absolue nécessité de rattacher la Normandie à ce programme.

Une première étape a été franchie fin 2008 par l'adoption de l'amendement soutenu par les députés socialistes bas-normands, Philippe Duron, Laurence Dumont et Bernard Cazeneuve au Grenelle de l'Environnement reconnaissant cette nécessité.

Nous demandons par conséquent au secrétaire d'Etat aux transports de faire acter cette modernisation dans le schéma national des infrastructures qui sera proposé au Parlement fin 2009.

Trois objectifs principaux doivent être atteints :

- la modernisation des lignes actuelles afin de garantir à leurs usagers la fiabilité des installations et la ponctualité des trains qui font aujourd'hui grandement défaut et pénalisent toute une région ;
- la construction d'une nouvelle voie entre Paris et Mantes. La voie actuelle saturée par les trains de banlieue ne permet plus d'assurer la fluidité du trafic indispensable aux trains en provenance de Normandie ;
- Paris-Caen-Cherbourg et Paris-Granville en 2h30 par la mise aux normes « Grande vitesse » de la totalité des lignes et leur connexion au réseau européen afin d'offrir à la région les mêmes opportunités que les autres régions françaises.

Nous souhaitons que les discussions engagées fin 2008 avec le secrétaire d'Etat aux transports soient axées sur ces trois objectifs principaux lesquels seront par ailleurs déclinés lors des [Assises régionales du transport ferroviaire](#) organisées à Caen, par le Président de la Région Basse-Normandie, le 23 mars 2009.

L'ouverture aux autres pays, la collaboration entre territoires européens et extra-européens, l'attractivité de la Normandie et la qualité du service public dû à ses habitants supposent que son réseau ferroviaire soit mis aux normes qui prévalent aujourd'hui dans la majeure partie du pays.

L'avenir de nos villes et de notre Région (LA NORMANDIE) en dépend. Celui de leurs administrés aussi qui doivent pouvoir prétendre aux mêmes modalités de transport que ceux des autres régions. »

Allez toutes et tous sur le site du Conseil Régional de la r.a.b. NORMANDIE et signez la pétition.

Voilà qui est simple clair et utile.

Sur le site de la région ad. dite « haute NORMANDIE » rien ou si peu sur un TGV PARIS-ROUEN-LE HAVRE. Manifestement le conseil régional aveuglé par une idéologie ringarde n'a pas encore compris que les Normand.e.s veulent un train rapide PARIS-ROUEN-LE HAVRE en UNE Heure ( soixante minutes ) et qu'on cesse de les exploiter et de les prendre pour des « imbéciles » en leur faisant financer depuis trente ans l'amélioration des lignes des autres régions et le financement des TGV de toutes les régions de France sauf la Normandie.

Ex : Bretagne : 17 gares de T.G.V., un milliard d'euros pour financer le gain de quelques minutes sur Paris-Rennes.

De nombreuses publicités paraissent ces jours-ci « Railteam, le 1<sup>er</sup> réseau européen a grande vitesse ». Les villes desservies (en terminus) sont en France les ports de Bordeaux, Marseille, Nantes.

Le Havre, premier port français de conteneurs, Rouen 1<sup>er</sup> port européen de céréales ne sont pas reliés au TGV européen. Il n'y a aucun port ni ville de NORMANDIE !

RENNES terminus de nulle part est reliée au TGV européen.

Hontes aux élus, aux administratifs ! Pourquoi une telle discrimination, pourquoi un tel acharnement à la destruction du tissu social et économique NORMAND.

Oui il y a vraiment un complot anti normand !

La discrimination, l'exploitation : cela suffit. Il serait temps que le Conseil Régional cesse de prendre les normands pour une population taillable et corvéable à merci qui ne demanderait qu'à être exploitée, abaissée et humiliée !

*Le J.D.D. du 26/09/2011.*

A propos de l'élection de Mme Chirac en Corrèze au conseil général.

Elle déclare pour la ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges : « je suis passée à l'Elysée. Le Président m'a autorisé à vous dire que la ligne se fera. »

Poitiers-Limoges combien de voyageurs par an ? Quelle utilité, quel coût, quel rentabilité ?

**PARIS-ROUEN-LE HAVRE : HUIT MILLIONS de VOYAGEURS PAR AN!**

Avec l'effet T.G.V. ce peut être DIX à DOUZE MILLIONS !

Cherchez l'erreur ?

Débat ligne nouvelle Paris-Normandie.

L'Association « Demain la Normandie » a reçu un dossier de présentation du projet rédigé par RFF (Réseau Ferré de France) et sa synthèse.

Plusieurs observations sont à formuler à cette occasion :

- C'est une commission (Commission nationale du débat public, CNDP) autorité administrative indépendante, qui est chargée de préparer et d'animer le débat public sur le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie, projet présenté par Réseau Ferré de France. Elle est neutre, elle n'a aucun lien avec le porteur du projet et les autres parties prenantes. Elle ne prend pas position sur le fond du projet ! Elle organise le débat et rédige le compte-rendu. Celui-ci est transmis à RFF qui indique la suite qu'il donne à son projet.

- Dès le départ les cartes sont biseautées :

- la commission est une autorité administrative indépendante. Une autorité administrative ne peut être neutre par essence, ni indépendante, elle est une composante de l'Administration donc du pouvoir réglementaire.

- Réseau Ferré de France à la lumière des enseignements des débats, indique alors des suites qu'il donne à son projet. Non c'est le peuple de Normandie et d'Ile de France qui doit décider et à défaut les élus de ceux-ci : (Députés, Sénateurs, élus locaux etc...etc...!)

- Les Usagers et citoyens doivent participer activement avec un pouvoir de vote sur le projet dans le cadre du fonctionnement équitable d'une démocratie participative.

- Privés depuis plus de trente ans de TGV, avec un temps de parcours qui a régressé depuis celui de 1932 sur Paris-Rouen-Le Havre ; les Normand.e.s doivent une part essentielle dans le débat et des impératifs non négociables et non moins essentiels doivent être imposés comme préalable :

PARIS-ROUEN-LE HAVRE UNE HEURE (SOIXANTE MINUTES) de SAINT-LAZARE à la GARE DU HAVRE.

PARIS-CAEN : UNE HEURE.

PARIS CHERBOURG UNE HEURE QUARANTE-CINQ,

PARIS-GRANVILLE (LE MONT SAINT-MICHEL) UNE HEURE TRENTE.

TOUT CECI N'EST PAS NEGOCIABLE : C'EST UNE EXIGENCE.

NORMANDE.S. ne rentrez pas dans le jeu de celles (Mme Idrac par exemple) et de ceux (M.Pépy par exemple) qui ont participé à la destruction du tissu social et économique de la Normandie en refusant systématiquement l'entretien, l'amélioration des lignes existantes et la création de nouvelles lignes rapides aux populations normandes.

Techniquement c'est possible, on a fait le tunnel sous la Manche, le viaduc de Millot, le pont de Normandie, les centrales nucléaires et on ne serait pas capable de faire la construction et les équipements d'une ligne rapide commerciale en NORMANDIE.

Si RFF n'est pas capable demandez aux Chinois (ils font rouler en vitesse commerciale des trains rapides voyageurs à 320 KM/H sur une distance de 120 KM !), aux Allemands, aux Canadiens, aux Japonais s'ils ne seraient pas capables ?

Le coût, l'argent il y en a (Le grand emprunt par exemple). L'Etat trouve de l'argent pour le TGV Maroc, pour d'autres participations pour des pays étrangers avec la SNCF qui trouve bien le milliard pour améliorer Paris-Rennes déjà doté d'un TGV pour un gain de temps de quelques minutes ! Que l'Etat et la SNCF remboursent aux Normand.e.s les sommes colossales détournées de la Normandie pour installer les TGV dans d'autres régions et améliorer les réseaux de celles-ci : la Bretagne par exemple : 17 gares T.G.V.

Un T.G.V. pour Rennes, Quimper, Saint-Malo, Rosborden etc..., etc..

En vertu de quel sens de l'équité l'Etat et les administrations se sont –elles livrées à de tels détournements de fonds avec la participation active et/ou passive des élus locaux également le plus souvent élu.e.s nationaux censé.e.s. voter les grandes orientations d'équipements et d'aménagements des territoires et les négocier avec L'Etat français.

NORMANDES, NORMANDS participez activement à ce débat.

C'est votre droit et votre devoir.

La Normandie terre des Arts et des Lettres.

La Normandie est certainement la terre la plus féconde et la plus prestigieuse en matière d'Arts de toutes sortes.

Normandie Impressionniste a, à juste titre, rappelé au monde entier que La Normandie est la terre où est né le mouvement pictural impressionniste.

Une conjonction de facteurs ont permis cette éclosion notamment la lumière, la luminosité des ciels normands, particulièrement ceux de l'estuaire de la Seine, que Turner peintre anglais avait parmi les premiers déjà magnifié.

Eugène Boudin né à Honfleur considéré comme pré-impressionniste fût le maître qui participa fondamentalement à la naissance de ce mouvement d'une part parce qu'il fit découvrir aux artistes toute la richesse de la nature et d'autre part la peinture à l'extérieur.

L'invention de la peinture en tube aida matériellement au transport sur place et à l'immersion de l'artiste dans le milieu naturel.

Auparavant ils peignaient essentiellement en atelier des sujets religieux.

Cet événement n'a pas, comme le plus souvent malheureusement en Normandie, été suivi d'une valorisation systématique. Il fallait dans la foulée créer un développement touristique, commercial permanent de cette idée excellente qu'a été l'organisation de « Normandie Impressionniste ».

A partir de cette réalisation aurait dû être créé une école post-impressionniste normande ou impressionnisme du XXI<sup>ème</sup> Siècle avec des concours, des expositions, des ateliers permanents dans toute la Normandie et plus particulièrement dans les villes « impressionnistes » et encore des croisières, des cours ambulants alliant croisières et savoir faire etc...etc...

De même que l'Armada a été une fabuleuse idée, un événement qui ne se renouvelle en moyenne que tous les quatre ans, alors que la demande de la population en matière maritime et fluviale est très importante, permanente voire quotidienne et la Normandie extraordinairement favorisée avec la Seine et la plus grande façade maritime de France. De l'Armada il fallait décliner tout un catalogue d'activités liées à la navigation et aux bateaux, tant anciens que modernes etc...etc...

La Normandie se doit d'inventer la marine et la navigation de demain.

Entre deux Armada, rien n'est fait, rien n'a été créé, les acteurs politiques et administratifs sont incapables d'initiatives prospectives, innovatrices, commerciales et touristiques pour développer l'emploi et le pouvoir d'achat, le bien-être et l'espérance en un monde meilleur pour les « normand.e.s ».

Daniel Lemoine.

Citoyen Normand.